

**Discours de Feu Sa Majesté Le Roi Hassan II à l'occasion du 30^{ème}
anniversaire de la fête du Trône**

3 mars 1991

"Louanges à Dieu,

Que la bénédiction et la paix soient sur le messager de Dieu,

Cher peuple,

Voici que tu accueilles à nouveau une journée faste parmi tes journées historiques mémorables, commémorant ainsi un événement qui t'est cher et célébrant comme tu l'as toujours fait dans l'allégresse, le bonheur et la joie ce glorieux anniversaire. Cette célébration annuelle renouvelle les liens étroits du présent heureux et du passé prestigieux. C'est là le signe patent et le témoignage de ton attachement à travers les âges aux pères et aux ancêtres.

Tu appartiens, cher peuple, à une histoire qui a été de tout temps marquée par des réalisations grandioses qui font la gloire et la fierté du pays.

Le Trône marocain dont les fondements ont été établis il y a douze siècles, constitue l'institution fondamentale que notre histoire a su préserver pour les générations successives. Il est un des rares Trônes dans le monde que le temps a consolidé. C'est ainsi qu'il est devenu la première institution authentique de notre pays.

Tu es donc, cher peuple, en droit de t'attacher à ton Trône aussi étroitement que tu es attaché à tes gloires, de lui vouer une constante fidélité en reconnaissance de ce qu'il a entrepris pour ton bonheur et ton bien-être et de te mobiliser autour de lui pour sauvegarder cet engagement séculaire et commémorer la grandeur qu'il symbolise.

Ta commémoration, chaque année de la fête du Trône, quelle que soit la conjoncture mondiale et quel qu'en soit l'effet sur notre pays ne signifie aucunement que tu préfères les réjouissances aux exigences de la solidarité avec des frères dans l'épreuve et la souffrance. Bien au contraire, en célébrant ce jour mémorable, tu accomplis un acte patriotique riche en significations, réitérant par-là ton inébranlable résolution de rester mobilisé pour l'avenir, avec ses joies et ses peines. Car, il s'agit d'un rendez-vous annuel avec l'histoire, ou ensemble, toi et Moi, nous remémorons les événements l'an passé pour en tirer les conclusions et prendre un nouvel élan pour affronter les jours à venir afin que nous demeurions pleinement fiers de nos positions en tant que nation industrielle et edificatrice, jouissant dans le présent comme dans le passé, de crédibilité au sein des nations civilisées et se situant ainsi parmi les pays au patrimoine millénaire.

En ce jour-anniversaire, ayons présent à l'esprit que le Trône fêté a été, tout au long de notre histoire, à l'avant-garde de la marche du peuple, dont il a constamment guidé les pas, faisant tantôt face aux menaces visant la patrie en infligeant aux agresseurs de cuisantes défaites et tantôt unissant les rangs de la nation en mobilisant et en aiguisant les volontés.

L'Histoire témoigne que ce Trône n'a jamais failli à ses responsabilités et que les souverains qui se sont succédé sur ce Trône n'étaient jamais motivés par un quelconque désir d'en tirer profit. Bien au contraire, ils étaient pour la plupart, les guides de la marche, les défenseurs du peuple à tel point que certains d'entre eux n'avaient guère de résidence stable dont particulièrement notre aïeul vénère Hassan I^{er} notamment connu pour avoir son Trône sur sa monture. Tous - Dieu les en récompensé - furent l'œil vigilant et la conscience éveillée de leur nation, qui leur est liée par des sentiments d'affection et de fidélité.

Telle est la voie, cher peuple, que nous avons empruntée trente années durant, depuis le jour de notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, ce qui fait du 30^{ème} anniversaire que nous célébrons cette année, un anniversaire marqué certes par la continuité, mais ayant sa propre spécificité.

C'est bien une lourde responsabilité qui nous fut dévolue le jour où Nous succédâmes à un grand leader et combattant, à un guide exemplaire : Notre regretté père Sa Majesté Mohammed V qui fut durant toute sa vie le flambeau du combat qui ne s'est jamais éteint et le combattant infatigable. Nous comprimes le jour ou le destin Nous légua cette lourde responsabilité, qu'il était de Notre devoir de sauvegarder ses apports bénéfiques pour la nation, les réalisations qu'il a accomplies pour le bonheur de ce pays et de les enrichir par d'autres œuvres pour renforcer notre édifice et consolider nos valeurs et idéaux.

Nous le disons parce que le Trône fut et demeure le Trône des valeurs et idéaux. Tout pouvoir qui en émane à l'obligation d'œuvrer pour la préservation de ces valeurs. Notre Trône est un Trône nationaliste et militant. Celui qui y accède doit faire preuve d'endurance, de patience et de persévérance.

Nous avons eu la chance d'être étroitement associé dès Notre tendre jeunesse à la lutte de Notre vénère père qui nous à inculqué la fidélité aux principes et idéaux, et l'esprit du sacrifice dans leur défense. Nous avons vécu à ses côtés les périodes de perte de liberté et avons souffert avec lui des affres de l'exil. Ce qui fait que Nous nous retrouvons constamment aux côtés des hommes libres, que Nous comprenons mieux la lutte des militants, que Nous sommes toujours en symbiose avec les combattants sincères, que Nous ne cessons jamais de soutenir la justice partout, que Nous œuvrons à l'affermissement de l'état de droit et au triomphe de la légalité chaque fois que les principes de la justice et du droit requièrent notre soutien.

Celui qui a lutté pour la liberté ne peut que la défendre. Celui qui a mené le combat pour imposer au colonialisme le respect des droits de l'homme et du citoyen ne peut qu'en être respectueux après l'indépendance, à condition qu'il ne soit pas porté atteinte au caractère sacré de nos valeurs, que les obligations soient aussi sacrées que le sont les droits et que les droits et libertés s'exercent dans la responsabilité pour se prémunir contre l'anarchie.

Les trois décennies de Notre règne auront été pour Nous, cher peuple, des années de combat au cours desquelles Nous n'avons pas connu de répit, poursuivant sans relâche Notre action, ne délaissant aucune revendication et conservant tous les acquis. Notre préoccupation première et Notre souci constant ont toujours été d'apporter d'autres jalons à l'édifice national.

En nous remémorant la situation honorable que Nous légua Notre père du Maroc en mars 1961, et en jetant un regard sur Notre présent, Nous nous sentons impressionné par tant de réalisations grandioses, accomplies, grâce à Dieu dans tous les domaines, mais si immenses que soient les œuvres réalisées, nous ne nous en contentons guère et sommes impatients d'en accomplir de nouvelles, avec une ambition sans limite et une ferme détermination en sorte que le présent soit toujours plus prospère que le passé et que l'avenir soit plus prometteur que le présent.

Durant ces trente dernières années, nous avons à l'instar des autres nations, obtenu des succès et vécu des crises et des problèmes. Le secret de notre réussite à résoudre les problèmes et à surmonter les crises, réside dans la forte symbiose qui nous lie Moi et toi, cher peuple. C'est cette symbiose qui a toujours protégé notre nation contre les errements les dangers et les épreuves et qui constitue ainsi un bouclier contre les coups des adversaires et ennemis.

Que ce trentième anniversaire soit, pour toi et Moi, une nouvelle occasion pour renouveler nos engagements découlant de la beia qui est un pacte constitutionnel.

Sois donc, cher peuple, assure de Notre fidélité et de Notre loyauté quant à ton devoir. Il consiste en ton sincère attachement au Trône et à ton Roi.

Cher peuple,

Nous avons vécu ces derniers jours, et nous continuons de vivre des événements exceptionnels, par leur nature, par leur importance comme par leur impact, ils marquent profondément le cours de notre histoire. Le monde change de face et d'aspect. Les rapports entre Etats et entre nations s'en trouvent tout naturellement modifiés. Nul doute qu'un nouvel ordre international naîtra. Un changement des alliances se dessine, et nul ne peut prévoir avec exactitude ce que sera la configuration géopolitique du monde de demain.

Une redistribution des cartes se fait sous nos yeux.

La question qui se pose pour nous est multiforme et multidimensionnelle:

- Quel sera le rôle du Maroc dans cette nouvelle redistribution?
 - En second lieu, nous nous interrogeons sur les moyens de renforcer et de consolider les rapports entre les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe.
 - Par ailleurs, Nous nous préoccupons à juste titre de ce que pourront être les rapports de notre union maghrébine avec les autres entités régionales ou internationales.
 - Enfin notre souci majeur demeure le devenir du monde arabe, d'abord au plan interne arabe, c'est-dire arabo-arabe, puis au plan international, c'est-à-dire les rapports du monde arabe avec le reste de la communauté internationale.

Voyons tout d'abord ce que sera le rôle du Maroc dans le nouvel ordre international.

Il serait certes présomptueux de dire que nous sommes indifférents aux événements que vit le monde, et que ceux-ci sont sans influence sur nous.

Notre détermination de base demeure cependant inchangée :

De par sa situation géographique comme de par les divers courants et civilisations qu'a connus sa longue histoire, le Maroc est d'abord un pays ouvert sur l'extérieur. Il n'a jamais vécu replié sur soi-même, et il n'entend pas le faire aujourd'hui.

Diverses conséquences découlent tout naturellement de cette position qui nous est dictée tant par la situation de notre pays au carrefour de diverses civilisations, que par les rapports que nous avons entretenus avec le reste du monde.

L'hospitalité ne lui ayant jamais fait défaut, il restera le pays de la tolérance et de la convivialité paisible qui caractérisent la vie des grandes nations.

Notre place dans le nouvel ordre international est largement dépendante de ces attributs fondamentaux de notre pays.

Refusant par ailleurs l'ostracisme et l'exclusion, appelant au contraire de tous ses vœux la coopération, la collaboration et la cohabitation, il a mené, des années durant, une action réfléchie en vue de créer un ensemble cohérent avec ses voisins immédiats. L'action ainsi menée était en fait conduite par l'ensemble des responsables du Maghreb qui ne faisaient eux-mêmes que répondre à un vœu profond et unanime de leurs peuples. Ainsi, ce qui n'était qu'un rêve confus au niveau des masses populaires, devint-il réalité avec la constitution de l'Union du Maghreb Arabe.

Le chemin parcouru depuis la constitution de notre ensemble maghrébin est significatif à plus d'un titre, et nos peuples peuvent en tirer une légitime fierté.

Il n'en est pas moins encore semé d'embûches. Nous devons donc être vigilants et redoubler d'efforts afin de préserver l'acquis, et, all-delà, de forger de façon irréductible notre union.

Cette union confortée, nos chances s'en trouveront naturellement renforcées et agrandies face aux autres unions régionales existantes. Notre voix sera mieux entendue, et nos intérêts davantage compris et défendus.

Mais la vie ne suit malheureusement pas un parcours linéaire et simple. Il est au contraire souvent plein de détours auxquels il faut prendre garde et dont il est difficile de prévoir l'aboutissement.

L'Union du Maghreb Arabe, si elle a pour premier effet fondamental de jeter les bases de l'union des peuples qui la composent, n'en a pas pour autant effacé la personnalité de chacun. Des sensibilités différentes demeurent, qui font précisément l'originalité de chacun de nous. Ainsi notre unité se fera-t-elle dans la préservation de nos personnalités respectives.

Cher peuple,

La secousse qui frappe le monde arabe a valeur de séisme. Ses effets seront profonds et marqueront les rapports entre les Etats arabes pendant une durée qu'il est difficile d'évaluer des à présent.

Néanmoins, il a connu d'autres crises et traverse d'autres périodes difficiles au cours de son histoire. Ces crises étaient certes moins rigoureuses que celle que nous connaissons aujourd'hui. Grâce au génie de nos peuples dont nous puisons l'essentiel dans notre foi- nous les avons jusqu'à présent surmontées.

En sera-t-il encore de même cette fois-ci ? - La blessure est grave et se présente telle une déchirure au sein du corps. Celui-ci pourra-t-il s'en remettre pour retrouver son unité et sa cohésion? - Ce ne sera pas assurément chose aisée, mais rien dans ce domaine n'est jamais irrévocable. La sagesse et l'intérêt bien compris de chacun et de tous commandent en tout cas, et d'une façon impérative, que nous reconstituions notre cohésion et notre unité, et que nous préservions notre personnalité et notre identité. La reconstitution de notre unité aura pour nous au moins deux conséquences bénéfiques et heureuses :

- Tout d'abord, nous éviterons l'écueil de voir, au sein du monde arabe, des axes se constituer qui auront naturellement pour effet l'exclusion d'une partie de notre communauté.
- Ensuite, l'ensemble arabe en tant qu'unité présente une force face au reste du monde incomparable par sa puissance à celle que pourra présenter chacune de nos nations prises individuellement.

Nous abordons ainsi, par la force des choses, la cause de la déchirure dont souffre aujourd'hui le corps arabe.

Sans doute des différends ont toujours existé au sein de la communauté arabe. Mais ils étaient subsidiaires tant par leur nature que par leurs effets par rapport à l'essentiel.

Or aujourd'hui, c'est bien cet essentiel qui est atteint, et c'est ce qui, à nos yeux, assombrit l'avenir.

Une guerre a opposé un Etat arabe qui nous est cher à d'autres Etats arabes aussi chers, qui, pour leur défense ont fait appel à l'assistance d'une coalition d'Etats tiers.

Dès la naissance du conflit, le 2 août au matin, lorsque l'Irak occupa le Koweït, nous avons tenu à proclamer publiquement et solennellement notre opinion sur cet acte. Nous l'avons tout naturellement condamné parce que contraire à la légalité et parce que portant atteinte à la légitimité et à l'existence même d'un Etat souverain. Nous n'en demeurions pas moins disponibles pour essayer de concilier ce qui pouvait l'être avant que ne se produise l'irréparable. Nous avons dépêché notre émissaire auprès de notre frère Saddam Hussein, comme nous avons reçu ses propres émissaires. Toutes nos tentatives, et celles de bien d'autres entreprises pour rétablir la légalité par des voies pacifiques, demeurèrent vaines. Au regard des règles régissant l'organisation de la communauté internationale, la guerre devint alors inévitable, et c'est ce qui advint.

Nous avons eu l'occasion, tous ces derniers temps, de nous expliquer sur le sens, la nature et la portée de notre position. Nous n'entendons pas y revenir encore aujourd'hui. Nous déplorons la guerre et nous y sommes hostiles de toutes nos forces.

Mais de toutes nos forces aussi, nous demeurons du côté de la légalité et de la légitimité.

Au plan international, les événements vécus au cours de l'année écoulée ont presque perdu toute portée comparés à la guerre du Golfe. Celle-ci domine tout en effet, et préoccupe tous les esprits à l'exclusion de toute autre chose.

Cher peuple,

Au plan interne, les événements survenus sont évidemment d'une toute autre nature. Ils n'en sont pas moins importants pour le parachèvement de l'organisation de notre société, et, dans la mesure du possible, son perfectionnement. En effet, qui n'avance pas recule. Aussi, pour éviter cet écueil, demeurons-nous vigilant et attentif à tout.

Le fonctionnement de nos institutions se poursuit dans le strict respect de nos règles.

C'est ainsi que mettant en cause la responsabilité du gouvernement, les groupes parlementaires d'opposition réunis ont soumis au vote du parlement une motion de censure.

L'examen de cette motion de censure a donné lieu, devant la chambre des représentants, à un large débat, franc, loyal et totalement ouvert. Tous les aspects de l'action du gouvernement furent discutés, critiqués et commentés. Chacun put exprimer librement son point de vue, sans autre réserve que celle de la bienséance et de la convenance en vigueur dans toute assemblée qui se respecte.

Pour Notre part, Nous avons tenu à suivre toutes les discussions dans leurs moindres détails. Nous en avons tiré la conclusion que notre démocratie est active et dynamique, et qu'au fil des jours et des ans, son exercice se fait de plus en plus clairement et de plus en plus hardiment.

Le peuple ne peut que se féliciter du fait que ses représentants, tant à l'échelon national qu'à l'échelon local apprennent chaque jour un peu plus à mieux s'acquitter de leur mission.

Fidèle par ailleurs aux grands desseins de notre vénère père, Feu Sa Majesté Mohammed V - que Dieu ait son âme - Nous avons dès notre accession au Trône, œuvré inlassablement pour faire du Maroc un Etat moderne dans la fidélité à l'islam et le respect de notre culture.

Nous avons ainsi tenu à faire de notre pays un Etat de droit et dans la réalisation de Notre œuvre, Nous avons constamment pris en considération les droits de l'homme.

Nous demeurons cependant pleinement conscient que les moyens mis en œuvre peuvent, à la suite d'erreurs propres à la nature humaine, ne pas assurer d'une façon suffisante la réalisation de tous nos objectifs.

Pour pallier ces insuffisances, nous avons créé un organe spécialisé dans la défense des droits de l'homme. C'est le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme placé directement auprès de Notre Majesté. Sa composition est significative à plus d'un titre: partis politiques, centrales syndicales, groupements œuvrant pour les droits de l'homme y sont représentés.

Il se penche sur tout ce qui a trait de près ou de loin, aux droits de l'homme. La tâche qu'il a accomplie à cet égard, malgré son jeune âge, est fort appréciable. C'est ainsi qu'il a soumis à notre appréciation diverses suggestions dont la plupart, par leur pertinence, feront incessamment l'objet de dispositions législatives ou réglementaires.

Dans le même esprit et pour renforcer notre édifice, nous avons décidé la création de tribunaux administratifs afin d'assurer la consolidation et le parachèvement de l'Etat de droit. Ces nouvelles juridictions viendront en outre

enrichir l'organisation judiciaire du Royaume. Pour les mettre à la portée des justiciables, nous avons donné nos instructions pour qu'elles fonctionnent sur la base d'une procédure simplifiée et non onéreuse. Nos sujets pourront ainsi exercer des recours chaque fois qu'ils seront victimes d'un excès de pouvoir de la part des autorités administratives, ou qu'ils subiront un préjudice du fait des activités de l'administration de leur ressort.

Le projet de loi créant ces tribunaux administratifs est actuellement soumis à la chambre des représentants. Nous les mettrons sur pied et Nous les ferons fonctionner dès la promulgation de la loi.

Cher peuple,

Le tiers de notre population est formé de jeunes dont l'âge varie entre 10 et 25 ans. Nous consacrons à la formation de cette jeunesse près de 40 pour cent de nos ressources.

L'expérience nous a cependant démontré que malgré son importance, cet effort demeure insuffisant car les perspectives d'avenir d'un pays se mesurent d'abord à la qualité de la jeunesse que nous devons assurer.

Notre vœu est que notre jeunesse puisse, par son savoir, son énergie et son intelligence s'employer activement et donner toute sa mesure dans l'enrichissement de notre patrimoine national.

Pour nous aider à réaliser ce vœu, Nous avons créé auprès de Nous un Conseil National de la Jeunesse et de L'avenir. Ce conseil rassemble en son sein toutes les forces vives de la nation.

Il fonctionne pleinement aujourd'hui, et l'action déjà menée incite à l'optimisme.

Certes, sa tâche est rendue difficile par la conjoncture que connaît le monde.

En effet, les retombées de la guerre du Golfe ne vont pas nous épargner. Elles frappent de plein fouet toute l'économie mondiale, et il n'en n'est pas un secteur de la vie qui n'en souffre.

Cependant, malgré la conjoncture, notre Conseil de la Jeunesse et de l'Avenir a accompli une tâche énorme, exactement au niveau de la mission dont Nous l'avons investi.

Il a tout à la fois dressé un tableau exhaustif de nos jeunes diplômés sans emploi et recherche et trouve des voies et moyens pour mettre progressivement fin à leur situation actuelle avec la participation active des élus locaux et des autorités locales et régionales.

Il existe au Maroc environ 100.000 jeunes diplômés sans emploi, dont la moitié sont titulaires du baccalauréat, l'autre moitié étant titulaire de diplômes supérieurs.

Ces 100.000 jeunes diplômés se répartissent à raison de 2/3 de jeunes gens, et de 1/3 de jeunes filles.

Ce chiffre représente ce qui a été accumulé – en raison de l'insuffisance des possibilités d'emplois- depuis le début de l'année 1981 jusqu'à l'année en cours. Ce

qui signifie que si nous avons procuré chaque année des emplois de manière tout à fait ordinaire, nous n'aurions pas atteint d'un seul coup le chiffre de 100.000. Le problème intéresserait plutôt 10.000 personnes uniquement chaque année. L'Etat, les collectivités locales et le secteur privé leur assureront (aux 100.000 jeunes) d'ici la fin de l'année les postes d'emplois nécessaires.

Nous serons heureux que nos efforts soient couronnés de succès pour entreprendre cette action d'envergure qui profitera aux diplômés et eux employeurs.

Ce faisant, nous aurons, grâce à Dieu, gagné le pari dans ce domaine, relevé le défi et réussi dans notre souci d'honorer le citoyen.

En ce qui concerne la méthodologie de recrutement, elle se fera en concertation consensuelle et adhésive entre les trois partenaires –Etat, collectivité locales et secteur privé – sous les auspices des différents départements tutélaires.

Nous avons chargé le Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir d'étudier de proposer un programme d'insertion englobant toutes les mesures d'ordre législatif et réglementaire de nature à faciliter la promotion de l'emploi et à dynamiser l'économie nationale.

La réforme du secteur bancaire contribuera elle aussi activement à la réalisation de ces objectifs.

Enfin le recensement des autres jeunes, qui sont titulaires de diplômes inférieurs au baccalauréat et que nous n'avons pas oubliés s'ouvrira en avril prochain et sera mené de la même façon qu'é été mené le recensement des bacheliers et titulaires de diplômes supérieurs. Cela dans la perspective de la préparation du thème de la deuxième session, en juillet, du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir traitant des trois aspects essentiels :

- Les voies et moyens d'insertion des jeunes dans l'activité économique nationale.
- L'adaptation de la formation professionnelle.
- Le réaménagement du tissu humain entre rural et urbain.

Cher peuple,

Conscient par ailleurs de l'importance que revêt l'aménagement du territoire et la planification, en ce qui concerne aussi bien le milieu urbain que le milieu rural, dans la préparation de l'organisation des structures d'accueil et des investissements publics et privés ainsi que dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens, développement économique et social du pays.

Afin d'aboutir à une meilleure répartition des activités et des hommes dans notre Royaume, nos instructions ont été données à notre gouvernement pour la réalisation du schéma nationale d'aménagement du territoire.

Ce schéma constituera un cadre de référence pour la planification et l'intégration des différentes actions sectorielles et spatiales du développement puisqu'il définit sur la base des potentialités et vocations régionales les orientations d'organisation rationnelle de l'espace.

Par ailleurs, Nous avons décidé de doter notre pays d'une charte nationale qui reflétera Notre philosophie et guidera la politique en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement et d'architecture.

Un des axes prioritaires est constitué par la mise en place de nouveaux textes législatifs et réglementaires en matière d'urbanisme et de construction, permettant, en particulier, la réalisation de logements destinés aux familles aux revenus modestes.

Ces textes qui tiennent compte de la problématique du développement urbain visent à modifier et à compléter l'arsenal juridique existant et constituent l'instrument indispensable pour la renaissance et la redynamisation de l'urbanisme et de l'architecture.

Vu l'importance de la formation des cadres spécialisés dans un domaine aussi spécifique, nous avons créé L'institut National d'Aménagement et d'Urbanisme qui sera mis au service de notre continent.

Cet institut aura pour vocation de former les cadres permettant aux collectivités locales d'assumer leur rôle dans le développement et la recherche d'une meilleure gestion de leur espace et ce conformément aux objectifs de la charte communale de 1976.

Dans ce cadre, le Maroc disposera incessamment d'un laboratoire spécialisé qui permettra d'évaluer scientifiquement et de mieux contrôler l'évolution de l'état de l'environnement dans notre pays.

En vue du renforcement de la décentralisation et de la déconcentration, Nos hautes instructions ont été données à Notre ministre de l'intérieur afin d'accorder davantage d'importance au suivi et à la mise en œuvre des opérations d'aménagement du territoire et d'urbanisme en mettant en place des institutions nouvelles appropriées aux niveaux national, régional, préfectoral et provincial.

Cher peuple,

Le nécessaire redressement de la situation financière de notre pays Nous a conduit, dès le début des années 1980, à donner à Notre gouvernement Nos hautes instructions en vue de la mise en place de programmes devant se traduire par le rétablissement des équilibres fondamentaux de notre économie.

Dans le cadre d'une politique globale et cohérente, des réformes de structure ont été mises en œuvre pour aboutir à une libéralisation progressive et harmonieuse de l'activité économique de notre pays à travers les réformes de la fiscalité et du commerce extérieur, l'assouplissement de la réglementation des changes et la libéralisation des mécanismes de fixation des prix.

La privatisation d'un nombre important d'entreprises relevant du secteur public et semi-public viendra avec l'aide de Dieu - conforter les résultats attendus d'une politique visant une croissance plus soutenue.

Aujourd'hui, il est d'une nécessité impérieuse de s'atteler à une autre réforme devant compléter celles déjà entreprises. Celle d'un secteur dont l'activité influence,

parfois de manière déterminante, le niveau des échanges et des investissements d'un pays, à savoir le secteur financier et bancaire.

D'aucuns peuvent estimer que cette réforme a accusé un retard incompatible avec le rôle moteur que doit assumer le secteur privé dans le développement économique et social de notre pays, particulièrement depuis les choix arrêtés dans le cadre du plan d'orientation 1988-1992.

Il était nécessaire de rétablir au préalable les grands équilibres, faute de quoi nous aurions pris le risque de nous voir confrontés à une dégradation de nos avoirs extérieurs et à des tensions inflationnistes qui auraient rendu vains les efforts consentis au cours de plusieurs années.

Les progrès certains que nous avons enregistrés au niveau de ces équilibres, nous permettent aujourd'hui, par la grâce de Dieu de soutenir la croissance par un financement adéquat, particulièrement au profit du secteur privé qui devra contribuer encore plus que par le passé à la résolution du problème de l'emploi.

À cet effet, et plus de vingt-trois ans après sa mise en application, la loi bancaire doit nécessairement être repensée en tenant compte des adaptations devenues nécessaires par les évolutions et mutations de l'environnement national, régional et international.

Nous appellerons une commission à entreprendre très rapidement les réflexions sur les réformes de structure de notre système financier et bancaire sur la base de principes devant conduire les établissements concernés à assurer :

- Une contribution plus marquée au développement économique qui prendra nécessairement en compte la dimension régionale,
- Une décentralisation effective du processus de décision, notamment en matière de distribution des crédits.
- Une participation plus active à la monétarisation de l'économie et à la mobilisation de l'épargne.
- Une concurrence saine, loyale et plus élargie.

Cette réforme de structure devra, en outre, intégrer la dimension maghrébine qui seule, permettra à nos pays de relever avec succès les défis que nous impose l'accélération des évolutions extérieures auxquelles nous assistons.

Sans attendre, nous avons d'ores et déjà donné Nos hautes instructions pour que des actions concrètes soient entreprises en vue :

- d'appuyer toutes les initiatives visant la création d'entreprises, principalement celles des lauréats des universités et des instituts de formation professionnelle,
- d'assurer au secteur des petites et moyennes entreprises exerçant dans les différentes branches d'activité économique le soutien financier nécessaire,
- de renforcer la représentation de nos établissements financiers et bancaires à l'extérieur des frontières du Royaume afin qu'ils soient un véritable catalyseur à même d'inciter un plus grand nombre d'investisseurs étrangers à entreprendre des projets dans notre pays et d'y drainer un volume plus important de capitaux.

Ainsi, la première session du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir sera l'occasion pour mettre au point, en vue de leur application immédiate, des propositions concrètes de nature à lever, sous brève échéance, les contraintes auxquelles se heurtent un nombre important de promoteurs et de petites et moyennes entreprises, et résultant de leur sous-capitalisation, leur sous-encadrement et des conditions de garantie auxquelles ils sont soumis.

Il demeure entendu que parallèlement à ce programme, la réflexion et l'action devront porter sur l'ensemble des phases situées en amont des financements: disponibilité et cout des terrains ou des locaux à vocation professionnelle, autorisations administratives, cout des facteurs de production.

Ainsi, nous aurions franchi une nouvelle étape dans la consolidation des structures de notre économie et assuré à notre pays les conditions d'un développement à la mesure des ambitions légitimes de Notre peuple.

Cher peuple,

Chacun sait le soin tout particulier que Nous apportons chaque fois à l'examen de la situation du pays. Le devenir de Notre peuple fait l'objet de l'une de Nos préoccupations constantes et constitue l'un de Nos soucis majeurs. Le peuple marocain se distingue précisément par la diversité de ses composantes et la variété des sensibilités de ces dernières. Dans cette diversité, son unité, forgée au cours de longs siècles d'histoire, demeure cependant intacte et c'est bien cette unité que Nous nous efforçons constamment de sauvegarder et de conforter. Des lors, loin d'être un élément d'inquiétude ou de perturbation, cette diversité dans les tendances constitue l'une de nos grandes forces ou nous puisons énergie et courage.

Aussi, avons-nous toujours veillé à ce que le peuple ne sombre guerre dans une uniformité démobilisatrice et lénifiante, nuisible à son développement et à son épanouissement.

Certes, des conflits internes peuvent naître et naissent effectivement. Nous nous efforçons alors de leur procurer des solutions qui préservent le plus possible l'intégrité de notre unité sociale, car la diversité dans les tendances et la variété dans les sensibilités, que nous encourageons et nous appelons de nos vœux, ne sont guère incompatibles avec l'unité de la nation. Bien au contraire ce qui nous reconforte dans la conduite quotidienne de notre politique.

Le pluralisme qui est le point cardinal et le pivot de toute notre politique, et que nous avons institué à un moment où le parti unique était l'élément dominant dans le monde et particulièrement dans le tiers monde, s'exprime chez nous, vit et prospère. Les luttes partisans demeurent circonscrites dans le cadre de la légalité et de la convivialité. Aussi nos valeurs sacrées demeurent-elles inviolées.

Ainsi en est-il de notre intégrité territoriale.

Elle est le point de rassemblement de tous et fait l'un des objets primordiaux de notre unité nationale. Elle nous a été convoitée, elle nous a été contestée – et elle l'est toujours – mais elle demeure à tout instant vénérée et l'objet des soins de tous, toutes couches sociales et toutes tendances confondues.

Le problème de nos provinces sahariennes – si pour nous tous il appartient de là au passé – n'en demeure pas moins posé au niveau des instances internationales. Sa solution définitive doit en effet passer par un référendum d'autodétermination. Certes, il ne s'agit pour nous que d'un référendum confirmatif de notre intégrité territoriale. Il doit néanmoins avoir lieu pour conférer à notre unité territoriale une opposabilité à l'égard de tous.

L'organisation de ce référendum a été confiée à l'Organisation des Nations unies. Son processus est déjà engagé depuis fort longtemps. Il y a déjà presque deux ans que l'ONU s'apprêtait à y procéder. La date choisie pour ce faire coïncidait avec la période où nous devions nous-mêmes procéder aux élections législatives et communales.

Notre crainte fut alors grande de voir la bataille électorale interne – indispensable dans un pays de démocratie et de liberté – distraire nos sujets du Sud et les gêner dans l'accomplissement de leur devoir premier, celui tout d'abord de confirmer, par voie référendaire, leur appartenance à la mère-patrie.

Pour écarter ce risque, nous avons, par une consultation populaire, décidé de reporter nos élections internes afin de maintenir notre indispensable cohésion nationale. L'unanimité du peuple s'était faite sur ce point.

Le processus référendaire était alors bien engagé devant l'Organisation des Nations unies.

Des missions de l'Organisation internationale s'étaient rendues au Sahara. Nous avons nous-même reçu plus d'une fois des représentants du Secrétaire général.

Malheureusement, au moment où on allait aborder la phase opérationnelle, surgit la crise du Golfe.

Le conseil de sécurité s'y consacra exclusivement, et renvoya a plus tard l'examen de tout autre dossier.

Le referendum au Sahara s'en trouva ainsi retarde.

Nous demeurons cependant en contact permanent avec le Secrétaire Général.

Les derniers rapports sont à leur phase finale, et nous pouvons espérer mettre un terme définitif au dossier du Sahara.

Aussi envisageons-nous de faire organiser, aussitôt après et dans les plus brefs délais, les élections que vous avions du reporter.

Le temps écoulé ne fut pas du temps perdu. Bien des choses et bien des évènements s'y sont produits. Ils furent pour nous autant de signes.

La mutation survenue dans notre société est profonde et ne doit pas être négligée.

Une nouvelle génération est née, tout à la fois avec ses exigences et ses propres contraintes.

Il n'y a fort heureusement aucune solution de continuité qui puisse nous faire craindre une rupture avec le passé. Le Maroc nouveau poursuit tout naturellement son parcours sur le long chemin tracé par les générations qui nous ont précédés.

Nos valeurs et nos institutions conservent leur caractère sacré pour tous, et forment le phare dont nous ne devons en aucune circonstance nous écarter.

Toute mutation doit néanmoins trouver son pendant dans la vie et dans la société ou elle intervient.

Une génération a lutté et s'est sacrifiée d'abord pour recouvrer, autour de Notre regretté père, Sa Majesté Mohammed-V- que Dieu ait son âme - la pleine souveraineté de notre pays.

Elle a par la suite poursuivi le combat pour entreprendre l'édification du Maroc libre, souverain, et désormais responsable de son destin.

Placé au sommet de la hiérarchie, Nous poursuivons la tâche. Témoin attentif de tout ce qui se rapporte au pays, Nous sommes tenus de procéder à une confrontation permanente de ce que nous avons vécu et de ce que nous vivons. De cette confrontation, nous tirons tout naturellement les enseignements qui s'imposent.

Nous tenons essentiellement à assurer à Notre peuple une vie paisible et digne. Aussi, Nous imposons-nous comme objectif premier d'assurer la concorde et l'entente entre l'ensemble de nos sujets.

Une condition Nous paraît indispensable pour la concrétisation de cet objectif. Une adéquation aussi réelle que possible doit se réaliser entre la communauté et ceux qui en assument la direction et la responsabilité.

Notre vœu, et aussi notre volonté, sont que nous puissions répondre à l'attente de ce Maroc qui naît et prospère sous Notre regard attentif.

Aussi les élections à venir doivent-elles faire de la part de tous, l'objet de soins particuliers.

Pour Notre part, Nous nous efforcerons de faire en sorte que leurs résultats soient le reflet exact des aspirations profondes de Notre peuple.

Bien souvent surviennent des malentendus inutiles, mais malheureusement nuisibles. Dans toute société organisée, un déphasage se produit parfois entre cette société et ceux qui en conduisent le destin,

Responsable du devenir du pays, pleinement conscient des changements qui y interviennent, et soucieux avant tout de réserver à chacun et à tous les plus grandes chances possibles d'atteindre à la paix et à la justice, Nous veillerons à ce que les élections à venir soient des élections libres et sincères, comme l'exige toute démocratie réelle et authentique.

Notre rôle n'est pas celui d'un simple arbitre qui veille au respect des règles du jeu. Nous participons nous-même au jeu et Nous le conduisons directement.

En assurant aux prochaines élections toutes les conditions de liberté et de sincérité, Nous aurons fait Notre devoir.

A chacun de faire le sien en conscience.

Cher peuple,

Nous rendons grâce à Dieu pour la fin de la tragédie sanglante du Liban et pour le succès qui a couronné les efforts du comité arabe tripartite visant la réconciliation nationale entre les différentes composantes du peuple libanais frère qui nous est cher et leur union autour de leur gouvernement conformément aux dispositions de l'accord de Taef.

Nous rendons grâce également à Dieu pour l'arrêt des hostilités dans le Golfe, ce qui a mis fin à l'effusion de sang, épargné à la région davantage de victimes, de dégâts et de destructions et permis le retour de la légalité au Koweït que nous félicitons vivement, Emir, gouvernement et peuple.

Nous souhaitons que la situation actuelle au Proche-Orient donne lieu à des solutions conformes à la légalité internationale dont la mise en œuvre doit obéir à l'unicité des critères afin que la conscience universelle soit pleinement satisfaite des résolutions de l'organisation des Nations Unies et qu'elle y perçoit le meilleur instrument pour l'instauration de la sécurité et la garantie de la stabilité dans le monde.

La première des causes pour laquelle nous espérons une solution, est la cause palestinienne qui est fondamentale. Sans la solution de ce problème, par-là garantie des droits inaliénables du peuple palestinien combattant y compris celui d'établir son Etat sur sa terre spoliée, la paix et la sécurité ne peuvent s'instaurer dans la région.

Cher peuple,

A chacun de Nos discours prononcés à l'occasion de la fête du Trône depuis trente ans, Nous tenons à rendre hommage à la mémoire du père de la nation, Sa Majesté Mohammed V que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde. En ce trentième anniversaire, Nous ressentons l'impérieuse nécessité de cette noble tradition, eu égard au lien qui existe entre l'évocation de Notre père et le bilan de ce que Nous avons ensemble réalisé, Moi et toi, durant ces trois décennies.

Nous avons été éduqué politiquement à l'école du nationalisme de Notre regretté père. Nous nous sommes nourri de ses nobles vertus et Nous avons suivi sa

méthodologie fondée sur la fermeté dans l'attachement aux principes et idéaux et la souplesse dans leur application.

Son évocation, à présent comme de son vivant, est synonyme de vœux exaucés et d'œuvres accomplies.

Dieu l'avait rappelé avant qu'il ne réalisât tout ce à quoi il aspirait. Mais de Ses mains, Nous avons repris le flambeau suivant son exemple et s'inspirant de Ses idées et positions. Bien qu'il ne soit plus de notre monde, Nous continuons à Nous inspirer de sa conduite exemplaire et de son esprit noble toujours présent parmi Nous.

Nous implorons le très Haut de lui accorder la récompense qu'il réserve à ses fidèles serviteurs et de l'accueillir aux côtés des prophètes, des martyrs et des saints.

Puisque les trois dernières décennies étaient comme Nous avons dit, jalonnées d'épopées inscrites dans les pages de l'histoire de ce pays, particulièrement le recouvrement de notre Sahara occidental des mains du colonisateur grâce aux sacrifices de chaque membre de notre nation, à l'unité de nos rangs et à la communion des sentiments entre Nous et notre peuple. Il est de Notre devoir de louer l'esprit de sacrifice et de solidarité qui habite le cœur de tout marocain et de toute marocaine depuis la glorieuse marche verte.

Nous avons la certitude que Notre peuple restera fidèle à son serment pour la confirmation de la légitimité de la récupération de son Sahara et demeurera déterminé à ce que le referendum projeté consacre cette fidélité.

Nos Forces Armées Royales, les forces de Gendarmerie et de Sûreté et les Forces Auxiliaires stationnées au Sahara méritent des éloges particuliers de Notre part.

Elles sont, en effet, restées fermes et vigilantes dans la protection de cette partie si chère de notre patrie et sa défense contre toute agression. Nous leur faisons part de Nos sentiments d'estime et leur adressons Notre bénédiction et Notre affection paternelle.

Nous rendons hommage à leur héroïsme et à leur détermination dans l'accomplissement de leur devoir sacré.

- Vers Dieu nous élevons nos prières pour le repos des amis de nos valeureux martyrs qui ont donné leur vie pour que vive la patrie, forte et invulnérable et qu'elle prenne une place de choix parmi les nations ayant gloire et grandeur.

Puisse Dieu épargner à ce pays toute épreuve, le préserver de tout malheur, perpétuer sur lui les bienfaits de la stabilité et marquer le lien tissé entre Moi et Mon peuple, du sceau de la permanence et de la pérennité.

Dieu tu sais combien Mon cœur vibre de fidélité à Mon peuple qui occupe une place privilégiée dans Mon esprit, et à quel point je suis attaché à son bonheur et à son bien-être. Je T'implore de M'accorder les faveurs de Ton aide et le soutien de Ta force pour que Je puisse poursuivre Mon action tendant à honorer Mon engagement envers lui et à assurer sa grandeur et sa gloire.

Tu es l'auditeur qui exauce les prières de tes fidèles serviteurs.

"Notre seigneur, Tu connais parfaitement ce que nous cachons et ce que nous divulguons. Rien de ce qui se passe sur terre et dans les cieux n'échappe à Dieu"(Coran)."